

Publié le 24 janvier 2017

La Solorem drague les hébergeurs touristiques

Face à une concurrence accrue, les acteurs de l'hôtellerie doivent miser sur un accueil qualitatif, notamment sur le plan thermique. Une démarche soutenue par la Société lorraine d'économie mixte d'aménagement urbain (Solorem) qui entre dans un plan global de diversification de ses activités.



A Gérardmer, dans les Vosges, l'hôtel Les Reflets du Lac jouit d'une belle réputation. Le lieu est une invitation à l'évasion et les clients fidèles ont pris l'habitude de s'y ressourcer. Pour autant, son propriétaire, **Pascal Bontemps**, n'est pas du genre à se reposer sur ses lauriers.

À l'heure du numérique, les établissements hôteliers sont sommés de jouer la carte de la transparence : les services proposés doivent être à la hauteur des attentes d'un public de plus en plus exigeant.

Lorsque **Erwan Moisson**, chargé d'opérations à la Solorem, a croisé la route de Pascal Bontemps, le déclic s'est produit chez ce dernier lorsqu'il lui a détaillé les avantages du programme « Héberger mieux ». De quoi s'agit-il ? « D'un conseil et d'un accompagnement des hébergeurs touristiques vers l'efficacité énergétique », affirme le chargé de mission. Un dispositif mené par la **Maison de l'habitat et de l'énergie**, du **Pays de la Déodatie**, en partenariat avec la **Solorem**, qui a récemment intégré la Société d'économie vosgienne, et la Chambre de commerce et d'industrie.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



La nécessité de la diversification

L'accord conclu avec Les Reflets du Lac est le premier d'une série que la Solorem espère dense. Concrètement, l'établissement va pouvoir construire 6 nouvelles chambres, améliorer son accessibilité, sa performance énergétique et son confort thermique. L'investissement est de 650 000 euros dont 200 000 euros de **subventions** (département, région, Feder).

Erwan Moisson a visité 120 établissements hôteliers et table sur une dizaine de contractualisations dans un dispositif qui prendra fin mi-2018... en attendant d'être éventuellement prolongé. Car la Solorem est en pleine réflexion stratégique, comme l'indique son directeur opérationnel, **Bertrand Noël**. « Créée en 1960, notre Sem s'est toujours consacrée, à hauteur de 60 %, à des projets d'aménagement. En 2013, face à une concurrence plus grande et à la baisse des commandes publiques, nos actionnaires se sont interrogés sur notre avenir. Nous sommes donc aujourd'hui sur la mise en oeuvre d'un **plan stratégique de développement**, établi en 2014, qui prend en compte de nouvelles diversifications comme la promotion et le portage immobiliers, l'efficacité énergétique, le stationnement public ou privé, la revitalisation des centres-bourgs ou encore la gestion patrimoniale ».

Cette réorientation de la Solorem a déjà pris la forme significative d'une recapitalisation de l'actionnariat, passant de 563 000 euros à 8,4 millions d'euros. Un geste symbolique et fort démontrant que les acteurs publics et privés misent toujours sur la Sem et son expérience avérée pour relever les défis du futur.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2